



PRÉFET DE L' AISNE

PRÉFECTURE

LAON, le 17 JUIL. 2019

Cabinet du Préfet – Service des Sécurités
Pôle représentation de l'État ou
Pôle prévention, police administrative et sécurité

Affaire suivie par : A.DESSAINT
Tél. : 03.23.21.83.53
Mél. : pref-fonctionnelle@aisne.gouv.fr

Le Préfet de l'Aisne

à

Mesdames et Messieurs les Maires des communes du
Département de l'Aisne

*en communication à Mesdames et Messieurs les Sous-préfets,
et Madame le Directeur départemental de l'Office national des
anciens combattants et victimes de guerre*

n° 18 / 2019

Objet : Pavoisement des édifices publics le 21 juillet 2019

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément aux instructions de Monsieur le Premier Ministre, tous les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises, toute la journée du dimanche 21 juillet 2019, à l'occasion de la journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Nicolas BASSELIER